COMMUNE DE MORGNY

Procès verbal du Conseil Municipal du
Sept mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le 7 mai 2026 à 19 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Christophe GRIFFON, Maire,

Présents : GRIFFON Christophe (Maire), VILOIN Frédéric (Maire-adjoint), IDE Nadège, LETAILLEUR Stéphane, DUBOIS Mikael, DELAPLACE Angèle, WEICHERDING Christophe, GASQ Philippe, FLEURY Mathilde, CORREIA Alison, L'HELGUEN Milène

Excusés : LEFEVRE Laure, CHALAT Eric.

Secrétaire de séance : Mikael DUBOIS

1°) DELIB 23-2026 - Approbation du dernier compte-rendu de séance :

Monsieur le Maire demande à tous les conseillers s'ils ont des remarques par rapport au Procès-Verbal du conseil municipal du 17 avril 2026.
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve le Procès-Verbal du 17 avril 2026:
VOTE CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
VOTE POUR : 11

Le compte-rendu de la séance du 17 avril 2026 est approuvé :

2)° DELIB 2026-24 - PLAN DE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT - TRAVAUX SALLE DES FETES

Le Conseil municipal après avoir entendu l'exposé de M. Maire et après échange de vues, prend en considération et approuve la proposition de M. Maire et après avoir délibéré :

- *Décide de contracter auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Normandie-Seine les financements nécessaires correspondant au plan de financement, soit :*

Financement « moyen / long terme » d'un montant de 100 000 € dont les modalités sont ci-dessous :

Montant de l'emprunt	*100 000 €*
Taux actuel :	*3.75 %*
Durée du crédit	*10 ans*
Modalités de remboursement	*trimestriel*
Type d'échéance :	*échéances constantes*
Frais de dossier :	*100 €*

Les conditions de taux proposées ont une date de validité déterminée dans le temps.
Pour bénéficier des conditions ci-dessus, votre accord sur notre proposition doit nous parvenir par mail avant le 11/05/2026

Au-delà de cette date, le taux du contrat sera celui en vigueur à la date de réception de l'acceptation de l'offre par la Caisse Régionale.

- *Prend l'engagement au nom de la Collectivité :*

d'inscrire en priorité chaque année, en dépenses obligatoires à son budget, les sommes nécessaires au remboursement du capital et des intérêts des emprunts ainsi contractés.

Confère en tant que de besoin, toutes délégations utiles à M. Maire de MORGNY pour la réalisation de ces concours, la signature des contrats à passer avec la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Normandie-Seine et l'acceptation de toutes les conditions qui y sont insérées.

VOTE CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
VOTE POUR : 11

Madame DELAPLACE, propose de demander au CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE une autre proposition.

QUESTIONS DIVERSES

Distributeur à pizza : Toutes les autorisations sont faites – Le distributeur devrait être installé courant juin-juillet.

Benoit TP : Devis concernant le parking de l'église – Devis accepté mais attendre que le distributeur à pizza soit installé.

Enlèvement du panneau publicitaire : prévoir l'enlèvement du panneau avant l'installation du distributeur à pizza.

Rendez-vous STPEE : Monsieur VILOIN a eu un rendez-vous avec l'entreprise STPEE pour l'installation éventuellement de RADAR PEDAGOGIQUE homologué – La société STPEE va nous envoyer un devis précis ainsi que pour un FEU INTELLIGENT ; Monsieur Stéphane LETAILLEUR propose de se renseigner de son côté.

Stationnement rue Saint Adrien : Madame DELAPLACE évoque les problèmes rencontrés par JPK concernant le stationnement de ses clients.
Il est proposé au vote une ligne jaune du côté pair afin que les personnes se garent du côté impair.
VOTE CONTRE : 1 – Stéphane LETAILLEUR
ABSTENTION : 0
VOTE POUR : 10

Passage piéton : il est demandé de faire un courrier pour faire refaire les passages piétons de la commune.

Abribus – école maternelle : Un abribus va être installé à l'école maternelle au niveau du stationnement du bus.

FIN : 21H

GRIFFON Christophe	VILOIN Frédéric	LEFEVRE Laure Absente	DELAPLACE Angèle
LETAILLEUR Stéphane	GASQ Philippe	SION Mathilde	IDE Nadège
DUBOIS Mikaël	WEICHERDING Christophe	CHALAT Eric Absent	CORREIA Alison
L'HELGUEN Milène			